

## ECRIRE UN TEXTE ARGUMENTATIF

(// Discussion)

### I - Méthodologie :

Au brouillon :

- On analyse le sujet :
  - o on repère les mots-clés et on les définit ;
  - o on essaie de problématiser avec une opposition pour/contre, avantages/inconvénients, illustration/limites, etc.
- On cherche des arguments
- On cherche des exemples (on peut faire référence à des textes étudiés, à des films, à l'actualité, à des événements historiques...)
- On essaie de classer les arguments et les exemples en deux grandes parties, si possible en 4 sous-parties.

La rédaction du texte :

- On fait une introduction. L'idéal c'est de suivre dans l'ordre ces 4 étapes, qui peuvent correspondre à 4 phrases :
  - o phrase d'accroche : on peut faire une réflexion sur la société d'aujourd'hui en lien avec le thème du sujet
  - o présentation du sujet : on cite le sujet ou on donne la définition du mot clé du sujet
  - o problématique : on pose une question qui permet d'envisager plusieurs points de vue
  - o annonce du plan : on annonce le titre des deux ou trois grandes parties mais pas le titre des sous parties
- La rédaction du développement :
  - o Il y a entre deux et quatre paragraphes
  - o Chaque paragraphe commence par une phrase titre qui annonce de quoi on va parler dans le paragraphe. S'il y a des grandes parties et des sous-parties, on pourra avoir deux phrases titres à la suite : l'une pour la grande partie, l'autre pour la sous-partie.
  - o On continue ensuite avec les arguments.
  - o Pour illustrer les arguments ou l'un d'entre eux, on choisit un ou plusieurs exemples que l'on va développer.
  - o On peut finir le paragraphe par une transition qui annonce le paragraphe suivant mais ce n'est pas obligatoire.
- La conclusion. Dans l'idéal elle comporte deux étapes, la première étant plus longue que la dernière, qui ne fait qu'une phrase.
  - o synthèse des arguments du développement : on répond ainsi à la question problématique posée en introduction en résumant les arguments du développement ; dans cette partie il n'y a pas d'exemples
  - o ouverture : on fait un lien avec un autre sujet

Exemple de sujet : La liberté d'expression.

Texte rédigé :

Depuis les attentats contre Charlie hebdo en 2015, la liberté d'expression est un sujet souvent abordé à l'école et dans les médias. La liberté d'expression concerne les journalistes mais aussi tous les citoyens qui voudraient dire ou écrire ce qu'ils veulent. Mais la liberté d'expression peut-elle être sans limites ? Pour répondre à cette question, nous verrons tout d'abord ce que la liberté d'expression apporte, avant de voir quelles en sont les dérives et les limites.

La liberté d'expression apporte beaucoup de choses. Quand on a le droit de critiquer le pouvoir, cela limite les abus de pouvoir. Ainsi, en 1789, la déclaration des droits de l'homme reconnaît la liberté d'expression et la liberté de la presse était totale. Il y avait à l'époque des caricatures du roi et des caricatures de l'Eglise qui dénonçaient les privilèges qui pesaient sur le peuple. C'était permis de la faire car c'était l'époque de la révolution française. Avant, il y avait la censure et ce n'était pas permis. Aujourd'hui, certains médias insistent sur l'importance de ne pas être financé par les partis politiques ou les grandes entreprises, afin de garder leur indépendance afin qu'ils puissent continuer à critiquer les puissants pour garantir les intérêts du peuple.

Les écrivains et les journalistes peuvent avoir un rôle progressiste dans la société et leurs idées peuvent faire évoluer la société. C'est ce qui s'est passé au XVIIIème avec les philosophes des Lumières. Certains auteurs comme Voltaire ont dû faire publier leurs livres à l'étranger, et ils risquaient la prison ou l'exil. Prenons l'exemple du Dictionnaire philosophique de Voltaire qui dénonce les violences faites au nom de la religion catholique. C'était interdit à l'époque de critiquer la religion mais pour Voltaire, c'était important de diffuser des idées de tolérance. C'est ainsi que la laïcité sera une valeur importante pour la Révolution de 1789 et ensuite pour la 3<sup>ème</sup> République qui promulguera la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

Mais si la liberté d'expression est importante, il peut y avoir des dérives et elle doit avoir des limites.

Si chacun était libre d'écrire et de dire ce qu'il voulait, on ne pourrait pas interdire ce qui est nuisible pour la société ou ce qui fait du mal aux personnes. C'est ainsi que la liberté d'expression est encadrée par la loi et avec le temps, on a rajouté plusieurs interdictions. La diffamation par exemple est interdite, c'est-à-dire qu'on peut critiquer et accuser quelqu'un mais seulement si c'est vrai et si on peut le prouver. Il est encore interdit d'inciter au terrorisme, d'inciter à la haine raciale et d'inciter au crime. On peut donner un exemple malheureux en rappelant ce qui s'est passé avec l'affaire de Samuel Paty : c'est parce que le père d'une élève a dit qu'il avait montré les caricatures de Mahomet en classe qu'un fanatique a cherché le professeur pour le décapiter.

Si l'on n'est pas d'accord avec ce qui est dit et ce qui est écrit, on peut faire valoir ses droits sans recourir à la violence et en s'appuyant sur la loi. On peut ainsi faire des procès. Charlie Hebdo par exemple, est un journal satirique qui a souvent été attaqué en justice. Il a gagné certains procès et il en a perdu d'autres. Par ailleurs, si on n'est pas d'accord avec les lois, on peut aussi s'engager en politique. On peut créer des associations, manifester, faire en sorte qu'il y ait des propositions de lois, ces propositions devant ensuite être votées par le Parlement.

Pour conclure, nous dirons que la liberté d'expression a permis à la société d'évoluer. Avoir le droit de critiquer est essentiel pour lutter contre les abus de pouvoir. Mais la liberté d'expression ne doit pas être sans limites, elle ne doit pas servir à faire du mal. Si on se sent attaqué, la loi nous permet de nous défendre et de réagir. Si on réagit en tuant, ce n'est pas acceptable.